

Buenos Aires, le 31 mars 2020

Chers parents,

J'ai souhaité faire un point d'étape, avec vous, en réponse à vos légitimes préoccupations concernant les frais de scolarité.

Ce que nous avons déjà fait :

Rappel - Lors de la transmission de la facture du mois d'avril, nous avons invité les parents en difficultés financières à se faire connaître auprès de la directrice administrative et financière. D'ores et déjà nous avons pris la décision de ne pas facturer les repas non consommés en mars et avril.

1 – A ce jour, nous avons répondu individuellement aux familles qui nous ont sollicités, soit 39 familles. A chacune d'entre elles nous avons répondu favorablement.

2 – Point de situation en lien avec l'AEFE

Nous faisons chaque semaine un point de situation avec l'AEFE.

Notre tutelle est tout à fait au courant des difficultés de trésorerie auxquelles nous pourrions être confrontés, en cas de confinement prolongé.

Des projections sont faites régulièrement.

Malheureusement, tous les établissements du monde entier sont confrontés à cette même problématique et ceux qui ont une trésorerie fragile, comme le nôtre, encore plus.

3 – En lien avec les associations

Nous avons été à l'écoute des propositions remontées par les associations.

Là aussi, des échanges mails, WhatsApp, ou des réunions à distance sont faites régulièrement.

Perspectives en fonction du temps de confinement et de la crise financière qui pourrait en découler

Quels sont les outils à notre disposition que nous pourrions mettre en place :

Cela s'adresserait en priorité aux :

- Travailleurs monocontributata
- Familles sans emploi
- Familles déjà aidées par la Fondation
- Familles boursières de l'État français
- Familles qui n'ont pas de compte bancaire en Argentine et qui durant le confinement ne pourront pas déposer les frais scolaires à la banque : régularisation dès la réouverture des institutions financières

Il est évident que ceux qui auront perçu, durant toute la crise, des rémunérations fixes de leur employeur ou de leur propre société ne seraient pas concernés.

Les outils possibles à activer :

- 1 – Mettre en place des échéanciers de paiements : cela se fait déjà avec certaines familles.
- 2 – Supprimer les pénalités en avril pour tout le monde
- 3 – Proposer une seule date de paiement en mai : le 20 mai 2020.
- 4 – Augmenter **pour certains parents** le nombre de cuotas jusqu'en décembre
- 5 – Offrir la possibilité exceptionnelle de faire des virements bancaires avec transmission du CBU du lycée.
- 6 – Faire appel à l'aide de la Fondation pour les familles les plus en difficultés
- 7 – Recourir à la générosité des parents pour alimenter le fonds d'aide de la Fondation, sous forme de dons.

La crise sanitaire que nous traversons doit nous conduire encore à plus de solidarité, plus d'écoute et plus de bienveillance et ceci pour tous les membres de la communauté éducative.

Nous reviendrons vers vous à chaque nouvelle décision du gouvernement pour un nouveau point d'étape.

Merci pour votre confiance, et n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour toute question vous concernant. Nous serons toujours à votre écoute.

Joachim de Sousa
Proviseur